



La feuille de la Communauté Sarcelles

5778



'HAG SAMEA'H



BAMIDBAR

שבת שלום

Entrée : 21h11



05 Sivan 5778

Notre Paracha rappelle la mort des fils d'Aaron ; Nadav et Avihou : « Or, Nadav et Abihou moururent devant le Seigneur, pour avoir apporté devant lui un feu profane, dans le désert de Sinai; ils n'avaient point eu d'enfants... » (Bamidbar 3, 4).

דבר תורה

La précision – non mentionnée jusqu'ici dans la Thora – « ils n'avaient point eu d'enfants », fait dire à la Guémara (Yébamot 64a) que s'ils avaient eu des enfants, ils ne seraient pas morts. Le 'Hatam Sofer explique que Nadav et Avihou avaient atteint une telle proximité avec Hachem qu'ils avaient réalisé leur plein potentiel, et qu'il ne leur était plus utile de vivre dans ce bas Monde. S'ils avaient eu des enfants, ils auraient continué de vivre pour les élever et subvenir à leurs besoins. Nous apprenons d'ici que même si une personne atteint la perfection absolue dans son Service personnel d'Hachem, elle reste en vie pour aider ses enfants. De plus, on peut déduire du commentaire du 'Hatam Sofer qu'il existe deux niveaux dans la Avodat Hachem – le premier est le développement de l'étude de la Thora, des traits de caractère (Midot) de la personne et de sa relation avec D-ieu. Le second correspond à sa responsabilité vis-à-vis de ses enfants. Le 'Hatam Sofer ajoute, dans un autre endroit, qu'un Tsaddik peut rester en vie afin de guider ses disciples comme ses propres enfants, ce qui signifie que la deuxième étape de la Avoda ne se limite pas à l'aide apportée aux enfants, mais s'applique également à celle apportée à ses élèves. Les deux types de Service divin nécessitent également deux approches et deux attitudes différentes ; nous déduisons ceci de la création de l'homme. Tandis que tous les animaux furent créés par un seul Maamar (parole Divine), l'homme et la femme furent créés par deux Maamarim différents : « D-ieu dit: "Faisons l'homme à notre image, à notre ressemblance..." » (Béréchit 1, 26) et « L'Éternel-D-ieu dit: "Il n'est pas bon que l'homme soit isolé; Je lui ferai une aide digne de lui." » (Béréchit 2, 18). Chaque Maamar correspondait à une nouvelle étape de la création de l'être humain. Celui de la création de l'homme s'appliquait au Service de l'homme en tant qu'individu – sa relation avec lui-même et celle avec son Créateur. Le Maamar qui fut à l'origine de la formation de la femme provoqua une nouvelle étape dans la création humaine, celle de la vie en société, des relations avec autrui. Ces deux étapes nécessitent deux attitudes bien différentes. Dans son comportement envers lui-même, l'homme doit faire preuve d'auto-introspection afin de s'améliorer continuellement. Ainsi, lorsqu'il souffre ou ressent un manque, il doit s'efforcer d'avoir confiance en Hachem, tout en cherchant à parfaire son comportement. Par contre, il lui faut avoir une tout autre conduite vis-à-vis de son prochain – quand l'autre souffre, il ne faut pas se contenter de lui dire que tout provient d'Hachem et qu'il doit s'efforcer de s'élever, mais il faut essentiellement se soucier et s'occuper de lui comme si personne d'autre ne le faisait à sa place. Nadav et Avihou n'eurent jamais pour responsabilité de guider d'autres personnes, leur Avoda était donc limitée au perfectionnement personnel, ce qui abrégé en conséquence leur vie terrestre.

Puissions-nous tous, à l'approche de notre acceptation de la Thora, mériter de nous parfaire dans les deux sortes d'Avodat Hachem – l'amélioration de notre comportement personnel et la réparation du Monde qui nous entoure.

Collel



Combien y-a-t-il de lettres dans la Thora ?



(Réponse au verso)

1) Depuis Roch Hodech Sivane jusqu'à six jours après Chavouot, on ne dit pas Ta'hanoun (supplications). Nous devons nous purifier et nous sanctifier à la veille de Chavouot pour compléter la période de préparation des sept semaines de l'Omer en vue de la réception de la Thora. Chavouot se célèbre, en dehors d'Israël, les deux jours du 6 et 7 Sivane. Ce sont deux jours de Yom Tov. On a la coutume d'orner de fleurs les synagogues et les Sifré Thora. On a la coutume de prendre à Chavouot un repas de laitage (ainsi que du miel), en application du verset : « Du miel et du lait coulent sous ta langue » (Chir Hachirim 4, 11) qui se réfère allégoriquement aux paroles de la Thora.



2) Le soir de Chavouot, le Kidouch ne se dit qu'à la tombée de la nuit, car Chavouot n'entre qu'une fois écoulées sept semaines entières à partir de Pessa'h, et le quarante-neuvième jour ne se complète qu'à la tombée de la nuit. Le deuxième soir de Chavouot on peut dire Arbit et le Kidouch même avant la tombée de la nuit. La coutume est de veiller la nuit de Chavouot pour lire le Tikoun Chavouot, comprenant des morceaux de Tanakh (Bible) et de Zohar en l'honneur de la Thora que nous recevons à nouveau en cette date. Une grande importance est attribuée à cette étude qui permet aussi de réparer l'erreur de nos ancêtres de s'être endormi la nuit qui précéda Matan Thora. On a l'habitude de réciter pendant Chavouot, la Méguilat Ruth : le Rouleau de Ruth qui fut l'ancêtre du roi David, né et décédé justement le jour de Chavouot, ainsi que les Hazaaroht, poèmes contenant les six cent treize Commandements de la Thora.

(D'après Choul'han Aroukh Ora'h 'Haïm Simane 494)

לעילוי נשמת

à Gilbert Yossef Ben Louna Benbalon à Reine Taïta Bat Mé'ha Attal à Yossef Bar Esther à Eliahou Ben Saïda à Mévorakhi Ben Myriam
à Emilie Sarah Bat Flore à Maurice Moché Ben David Coriat à Ra'hel Bat Messaouda Koskas à Chlomo Ben Makhlouf Amsellem





Dans une ville de l'ancien royaume d'Israël, un homme fort riche vint à mourir. Il laissait à sa femme son immense fortune. Accablée de chagrin, la veuve décida de quitter la ville où elle avait connu des jours heureux, et d'aller s'établir ailleurs. Mais que ferait-elle de sa fortune ? Elle décida de se procurer des cruches et, dans chacune d'elles, elle rangea ses pièces d'or jusqu'à mi-hauteur. Puis elle versa dessus du miel, de façon à en remplir les cruches jusqu'aux bords. De la sorte, personne ne pouvait se douter que le fond cachait un trésor. Son travail terminé, elle alla trouver l'un des amis de son mari. « Rends-moi un grand service », lui dit-elle. « Je dois quitter la ville pour quelque temps. Si tu veux bien me garder chez toi ces cruches de miel jusqu'à mon retour, je t'en récompenserai généreusement ». L'homme accepta, et la veuve partit. Peu après, l'ami, occupé à préparer un festin pour célébrer le mariage de son fils, eut besoin de miel. Il était pressé ; se souvenant des cruches de la veuve, il eut l'idée de puiser un peu du contenu pour son festin. Quelle ne fut sa surprise en découvrant sous l'épais liquide une quantité incroyable de pièces d'or ! Il entreprit de vider les autres cruches, et constata avec un sentiment de joie et de stupéfaction mêlées qu'elles étaient, comme la première, à moitié remplies de pièces d'or. « Quelle aubaine ! » pensa-t-il en se frottant les mains. « Me voilà tout d'un coup fabuleusement riche. Je ferai main basse sur toutes les pièces d'or, et je mettrai du miel à la place. » Quelque temps se passa, la veuve décida de retourner dans sa ville natale. Là, elle se rendit chez l'ami de son mari afin de retirer le dépôt qu'elle lui avait confié. « Je viens pour mes cruches de miel », lui dit-elle. Mais, hélas, quand l'homme lui restitua ses biens, elle fouilla dans ses cruches, et constata avec consternation qu'elle avait été volée et trompée. « Rends-moi », lui cria-t-elle, l'argent que tu as malhonnêtement dérobé de l'intérieur de mes cruches ! Feignant la surprise et l'ignorance, il répliqua : « Femme, as-tu perdu tes esprits ? J'ai reçu de toi en dépôt du miel, c'est du miel que je t'ai restitué. » En désespoir de cause, elle alla chez le vieux juge de la ville et lui fit le récit de sa triste histoire. « As-tu », lui demanda-t-il, « des témoins qui puissent confirmer que tu avais placé de l'or dans les cruches ? » « Non, monsieur le Juge », répondit la veuve. « Dans ce cas, je ne peux rien pour toi. Il m'est impossible de prononcer une sentence sans les attestations d'au moins deux témoins. » Ces paroles décourageantes remplirent de chagrin la pauvre femme ; elle fondit en larmes. Prenant en pitié cette veuve éplorée, le juge lui dit : « Ne te désespère pas, mon enfant. Va demander audience au roi Chaoul et ouvre-lui ton cœur. Nul doute qu'il te vienne en aide, car il est bon et miséricordieux. » La femme suivit le conseil du juge et alla conter son malheur à Chaoul. Après l'avoir patiemment écoutée, ce dernier lui dit : « Va au Sanhédrin et dis-lui que le roi Chaoul demande une enquête très serrée sur l'incident. » Mais le Sanhédrin, lui non plus, ne put donner un tour différent à l'affaire, vu l'absence de témoins. Toutes les tentatives avaient échoué ; quel espoir pouvait subsister encore ? La veuve, plus découragée que jamais, reprit tristement le chemin de sa ville natale. À un moment, elle longea un champ où le petit David surveillait le troupeau de son père en s'amusant avec quelques compagnons. Les plaintes de la femme émurent le jeune garçon. Quittant un instant ses camarades, il la rejoignit et lui demanda d'une voix douce : « Pourquoi pleures-tu si fort ? S'il y a quelque chose que je puisse faire pour te soulager, dis-le-moi et je le ferai ! » Encore une fois la veuve raconta l'incident. David l'écouta attentivement, puis il dit : « Retourne chez le roi Chaoul et dis-lui que tu as trouvé un garçon qui peut prouver ce que tu avances. Mais, ajouta-t-il, il m'est impossible de rien faire tant que le roi lui-même ne me l'a pas ordonné. » Ayant appris de qui il s'agissait, le roi manda en hâte David. « Eh bien, jeune homme », lui dit-il, « comment te proposes-tu de prouver que cette femme a bien été volée ? » « Ô roi », répondit David, « qu'on apporte ici les cruches de miel et qu'on fasse venir celui qui est accusé d'avoir volé l'or. Peut-être quelques-unes des pièces sont-elles restées collées au peu de miel demeuré au fond de quelques-unes des cruches. » Le roi ordonna à ses serviteurs qu'on satisfît au désir de David. Ils revinrent bientôt, amenant l'homme et apportant les cruches. Séance tenante, celles-ci furent brisées. Chacun des présents retenait son souffle. Le seul bruit qu'on entendit était celui des cruches tombant en morceaux. À ce moment, un cri de surprise échappa à l'un des serviteurs. Tenant dans la main un débris il se hâta vers le roi. David avait eu raison : au fond du morceau de terre cuite se trouvaient plusieurs pièces d'or. Le coupable tenait à peine sur ses jambes. Il pâlisait à vue d'œil et tremblait de tous ses membres. « Ton crime a été découvert ! Restitué à cette veuve chaque pièce d'or que tu lui as volée », ordonna Chaoul. L'homme n'osa plus désobéir. Sa fortune retrouvée, la veuve, enfin heureuse, retourna dans sa ville natale pour vivre dans la paix et la joie le reste de ses jours. Mais elle n'oublia jamais dans ses prières le jeune berger qui devait devenir un jour, roi d'Israël [Otsar Midrachim].

A propos du Don de la Thora, il est dit : « **Jour troisième mois, depuis le départ des Bénédiction Israël du pays d'Égypte, ce jour-là, ils arrivèrent au désert de Sinaï** [pour recevoir la Thora] » (Chémot 19, 1), le Talmud enseigne (la relation étroite entre le chiffre « trois » et le Don de la Thora) [Chabbath 88a] : « Un Galiléen a fait le commentaire suivant en présence de Rav 'Hisda : **Loué soit le Miséricordieux, qui a donné une triple Thora à un triple peuple, par l'intermédiaire d'un homme qui était un troisième enfant, le troisième jour, et le troisième mois** (Nissan, Yiar et Sivan). » **Rachi** commente : « Une triple Thora : Thora (le pentateuque), Néviim (les Prophètes) et Kétouvim (les Hagiographes). Développons la relation entre le chiffre « trois » et la Thora : **1) Une Thora à triple dimension** : La Thora Ecrite, la Thora Orale et la dimension cachée de l'enseignement divin [Yioun Yaacov]. **2) Une enseignement oral (Michna) triple** : Talmud, Halakhot et Hagadoth. **3) Une Thora dont les lettres sont « triples »** : Aleph א – Beth ב – Guimel ג (la Thora est constituée de vingt-deux lettres simples et cinq lettres doubles [finales], soit un total de vingt-sept lettres : « trois au cube » = 3x3x3) [voir Midrache Tan'houma Ytro]. **4) Une Thora donnée à un triple Peuple** : Cohanim, Léviim et Israëlim. **5) Une Thora donnée par le mérite des trois Patriarches** : Abraham, Its'hak et Yaacov. **6) Une Thora donnée à une Nation qui se distingue par trois signes** : elle est miséricordieuse, modeste et charitable (Yébamot 79a) [Yioun Yaacov]. **7) Une Thora donnée par l'intermédiaire d'un enfant né troisième** : Myriam, Aaron et Moché, dont le nom – Moché משה, est constitué de trois lettres, et appartenant à la tribu de Lévi, troisième Tribu et dont le nom comporte également trois lettres – voir Midrache Tan'houma Ytro]. **8) Une Thora donnée le troisième jour** : De leur séparation [d'avec leur femme] (voir verset 11). » Outre toutes ces explications montrant le lien étroit entre la Révélation au Mont Sinaï et le chiffre « trois », nous pouvons également rajouter que le Don de la Thora a eu lieu dans le troisième millénaire (en l'an 2448) et que la Thora comporte en elle les trois temps : le passé, le présent et le futur. L'Alliance au Mont Sinaï a été scellée à travers le chiffre « trois » car celui-ci exprime la pérennité, comme il est dit : « La corde à trois fils ne se rompt pas facilement » (Kohélet 4, 12). Le chiffre « trois » évoque aussi l'« Harmonie » (תפארת Tiféret) qui désigne l'Attribut de Yaacov Avinou (le mélange équilibré de la Bonté d'Abraham et de la Rigueur d'Its'hak), incarnation de la Réception de la Thora [Sfat Emet]. Cependant, puisque le Don de la Thora exprime la Révélation de l'Unité divine, comment comprendre que le chiffre « Trois » puisse symboliser cette Unité. N'aurait-il pas été plus logique que cette idée prenne corps à travers le chiffre « Un » ? Chacun des chiffres symbolise un concept particulier : « Un » exprime l'idée que rien d'autre n'existe face à Lui ; il n'y en a qu'Un. « Deux » traduit le multiple et la division ; c'est l'antithèse de l'unité. Le chiffre « Trois » représente l'union d'entités séparées ; c'est la dimension où « Un » naît de la rencontre de deux opposés. Nos Sages nous enseignent [Treize Principes d'interprétation de la Thora] : « Lorsque deux passages se contredisent, tu trouveras certainement un troisième texte qui les réconciliera ! » Nous voyons, ici, la nature particulière du « Trois » : Sans le troisième verset, les deux premiers paraissent contradictoires ; le troisième réconcilie ce qui est apparemment irréconciliable. De plus, la démarche ne consiste pas à prendre parti dans la contradiction. Le troisième apporte un éclairage nouveau sur les deux autres textes, il révèle leur essence commune et ainsi la fusion devient réalité. La Thora est liée – tout entière – à cette idée et à ce chiffre, car celle-ci n'est pas issue d'une pensée unique. Elle est le résultat d'un débat animé mettant en avant le désaccord des différents intervenants pour enfin donner naissance à l'expression d'un seul cœur – l'Unité du divin. C'est la raison pour laquelle le Rambam rapporte [fin des Lois de 'Hanouka] : « La Thora ne fut donnée que pour instaurer la Paix dans le Monde. » [Likouté Si'hot]. Cette rencontre avec le Divin nécessitant un parcours en trois étapes est en allusion dès le premier verset de la Thora : « Au Commencement, D-ieu créa le Ciel et la Terre. » En effet, l'apparition du nom de D-ieu n'intervient que dans le troisième mot du verset (à noter que ce verset comporte sept mots en allusion aux sept millénaires de la Création ; le troisième mot – Elokim אֱלֹקִים – fait donc allusion au troisième millénaire, celui de la Révélation de D-ieu au Mont Sinaï]. Aussi, le message délivré est-il le suivant : Le Peuple Juif ne peut appréhender son Créateur (אֱלֹקִים), par le moyen de la Thora, qu'à travers Ses faits et « gestes » qu'Il opère dans Sa Création (בְּרֵאשִׁית בְּרָא).

Réponse : Le Zohar affirme qu'il y a six-cent-mille lettres dans la Thora : « Les lettres [de la Thora] totalisent six-cent-mille, comme les douze Tribus, elles aussi, un nombre de six-cent-mille... Lorsqu'on remplit les lettres, on parvient au nombre de six-cent-mille : Aleph, Beth, Guimel... Aussi, la perfection contenue dans le secret des lettres, se répand-elle à travers tous les membres... » [Zohar 'Hadach Chir Hachirim 74b]. Le Mégalé Amoukot [Vayé'hi] fait remarquer que le nom ישראל Israël est l'acronyme de l'expression : יש ששים ריבוא אותיות לתורה – Il y a six-cent-mille lettres dans la Thora [chaque Juif est attaché à la Thora à travers une lettre qui lui est propre]. Le problème est qu'il n'y a, dans nos Sifré Thora, que 304.805 lettres, soit environ deux fois moins que selon le Zohar. Comment résoudre cette contradiction ? Plusieurs approches, parmi lesquelles : **1)** Il faut compter les "blancs" (pour arriver au compte de 600.000), c'est-à-dire les espaces entre les lettres [Rabbi Réouven Margaliot]. En effet, ces espaces comportent une sainteté comparable à celle des lettres elles-mêmes (une sorte de « face cachée » des lettres). Aussi, nos Sages ont-ils enseigné [Moed Katan 26a] : « Celui qui voit un Séfer Thora brûlé, doit faire deux déchirures [de son vêtement] ; une pour le blanc du parchemin et une pour les lettres. » **2)** Une autre solution consiste à considérer les lettres comme un assemblage de lettres. Ainsi, le Aleph א est composé d'un Vav ו (incliné) et de deux Youd ך (de chaque côté) – soit trois lettres ; le Beth ב est composé d'un Rech ר et d'un Vav ו (allongé) – soit deux lettres... **3)** Les 304.805 lettres du Séfer Thora correspondent aux lettres de la Parole. Le nombre de 600.000, cité par le Zohar, comprendrait également 295195 « lettres de la Pensée » [l'esprit et le sens des lettres et des mots] [voir Likouté Zohar – Béhar]. **4)** Le Pné Yéhochoua [Kidouchin 30a] rapporte deux solutions. La première stipule que le nombre de 600.000 correspond au total de la somme des valeurs numériques des « Milouï de Milouï » des vingt-sept des lettres de l'Aleph-Beth (22 lettres simples et 5 lettres doubles). A titre d'exemple, la lettre Aleph א, s'écrit avec Milouï (simple remplissage) : אֵלֶף et avec « Milouï de Milouï » (double remplissage) : אֵלֶף לִמְד פֵּא, soit une valeur numérique de 986. La deuxième solution rapportée par le Pné Yéhochoua stipule que le nombre de 600.000 lettres est atteint lorsqu'on comptabilise également les lettres du Targoum (Traduction), donné également au Mont Sinaï, selon le Midrache.